

Auteur-Réalisateur

Référentiels de compétences et de certification

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 – art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Synthèse :

	Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3	Bloc 4
Missions	Concevoir le projet audiovisuel ou cinématographique	Diriger la phase de préproduction d'un projet audiovisuel ou cinématographique	Assurer le tournage d'un projet audiovisuel ou cinématographique	Diriger la postproduction d'un projet audiovisuel ou cinématographique
Activités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse de la demande pour une création en réponse à un commanditaire, ▪ Ciblage de sociétés de production pour une création à l'initiative de l'auteur-réalisateur, ▪ Développement artistique du projet, ▪ Présentation artistique du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérages des lieux de tournage, ▪ Direction artistique, ▪ Casting des acteurs ou protagonistes, ▪ Constitution de l'équipe des chefs de postes, ▪ Définition des étapes et des paramètres du tournage. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Direction des équipes techniques, ▪ Direction des acteurs, ▪ Encadrement des protagonistes ▪ Tournage, prise de vue et captation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Direction des étapes incontournables de la postproduction image, ▪ Direction des étapes incontournables de la postproduction son.
Validation	Une attestation de compétences est délivrée à l'issue de la validation du bloc.	Une attestation de compétences est délivrée à l'issue de la validation du bloc.	Une attestation de compétences est délivrée à l'issue de la validation du bloc.	Une attestation de compétences est délivrée à l'issue de la validation du bloc.

Bloc 1 : Concevoir le projet audiovisuel ou cinématographique			
<p>A1.1 – Analyse de la demande pour une création en réponse à un commanditaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification de l'identité, de l'image et des valeurs du commanditaire (client interne ou externe ou producteur), ▪ Compréhension des objectifs et des enjeux, ▪ Précision des caractéristiques du produit attendu, ▪ Identification des moyens mis à disposition, ▪ Recensement des contraintes techniques de diffusion. 	<p>C1.1 – À partir du cahier des charges ou du briefing, par un client interne ou externe ou par le producteur, dans le cadre d'un projet de commande, identifier et s'approprier l'ensemble des caractéristiques du projet en termes d'objectifs, de contenu, de forme, de durée et de format, d'échéances, de moyens matériels, logistiques et humains mis à disposition et de contraintes, pour concevoir une réponse propre à satisfaire la demande.</p>	<p>ME bloc 1 – Mise en situation professionnelle simulée – évaluation individuelle</p> <p>À partir du cahier des charges d'un commanditaire fictif ou réel (client ou producteur), l'auteur-réalisateur produit l'ensemble des documents propres à la phase de développement d'un projet audiovisuel : pitch, synopsis, scénario (fiction), traitement (documentaire) ou conducteur (émission de télévision), note d'intention de réalisation, <i>moodboard</i> et note d'intention de production.</p> <p>Livrable : dossier de préproduction d'un projet en développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La réponse proposée satisfait les enjeux, les moyens et les contraintes du cahier des charges, ▪ La présentation du projet démontre la compréhension et la prise en compte du positionnement du commanditaire, ▪ Le sujet et son traitement sont adaptés à la ligne éditoriale et/ou à l'identité du commanditaire, ▪ Le scénario, traitement ou conducteur respecte les règles et codes d'écriture propres à la nature du film prévu, ▪ Le style rédactionnel est adapté au sujet et au public auquel le projet s'adresse, ▪ Les personnages et leur évolution, en fiction, démontrent une richesse et une originalité, ▪ La densité du scénario, du traitement ou du conducteur démontre l'aboutissement d'une démarche de recherche approfondie sur le sujet retenu, ▪ Les choix techniques et artistiques explicités dans la note d'intention sont pertinents et argumentés, ▪ Le pitch, le synopsis, le scénario, traitement ou conducteur et les
<p>A1.2 – Ciblage de sociétés de production pour une création à l'initiative de l'auteur-réalisateur</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification de sociétés de production en adéquation avec l'esprit du projet, ▪ Analyse de leur ligne éditoriale, ▪ Choix des producteurs à approcher. 	<p>C1.2 – Entretenir et mobiliser son réseau professionnel et exploiter les annuaires et événements professionnels pour identifier les sociétés de production susceptibles de vouloir financer et distribuer le projet déjà écrit ou encore en gestation.</p> <p>C1.3 – Analyser le positionnement des sociétés de production identifiées pour valider leur adéquation avec le projet à proposer.</p>	<p>Ressources fournies : cahier des charges d'un projet, budget prévisionnel global et identité d'une société de production.</p> <p>Épreuve : soutenance orale n°1 de 20 minutes devant un jury constitué d'un professionnel de la production audiovisuelle et d'un professionnel de l'écriture scénaristique.</p>	
<p>A1.3 – Développement artistique du projet</p>	<p>C1.4 – En réponse au cahier des charges du commanditaire ou à l'idée de film que l'auteur-réalisateur s'est lui-même choisie, conduire une recherche</p>		

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recherches documentaires, iconographiques, historiques, sociologiques sur son sujet, ▪ Recherche et présélection d'idées générales créatives, ▪ Choix d'une idée la mieux adaptée, ▪ Écriture ou adaptation d'un scénario, traitement ou conducteur ▪ Rédaction d'une note d'intention de réalisation, ▪ Rédaction des fiches personnages pour la fiction, ▪ Rédaction d'une présentation des protagonistes, ▪ Écriture d'une note de production. 	<p>documentaire pour nourrir sa démarche créative, cerner son sujet et le développer.</p> <p>C1.5 – Ecrire ou co-écrire, à plusieurs auteurs, un scénario, un traitement ou un conducteur d'émission à partir de ses recherches.</p> <p>C1.6 – Adapter ou co-adapter à plusieurs auteurs, une œuvre littéraire ou un scénario soumis par le commanditaire pour satisfaire ses objectifs, ses enjeux et sa vision.</p> <p>C1.7 – Rédiger un pitch et un synopsis pour résumer de manière accrocheuse l'histoire ou le sujet raconté(e) par le projet.</p> <p>C1.8 – Rédiger une note d'intention de réalisation pour présenter au commanditaire les choix techniques et artistiques envisagés pour porter le projet à l'écran, en s'appuyant sur un <i>moodboard</i> (planches d'inspiration) présentant des références visuelles et artistiques approchant celles voulues par l'auteur-réalisateur pour son film.</p> <p>C1.9 – Rédiger les profils psychologiques des personnages de court ou long métrage de fiction pour en permettre une compréhension rapide et fiable.</p> <p>C1.10 – Rédiger une note de production pour présenter au commanditaire les modalités et ressources humaines, techniques, organisationnelles, et</p>		<p>note d'intention de réalisation et de production sont en cohérence,</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le dosage des informations données ou tuées par le pitch suscite l'intérêt et la curiosité, ▪ Le pitch et le synopsis donnent une vision représentative du traitement du sujet (documentaire ou émission) ou de l'histoire et de l'évolution des personnages (fiction), ▪ La richesse du <i>moodboard</i> permet une visualisation de l'univers pensé par l'auteur-réalisateur pour son film, ▪ Les fiches personnages donnent une vision précise et explicite des personnages de fiction, ▪ La biographie et/ou la présentation des protagonistes justifie leur choix, ▪ La note de production démontre la compréhension, et l'intégration dans le développement du projet, des contraintes du commanditaire en termes de faisabilité, de délais, de moyens et de coûts. ▪ La présentation face au commanditaire démontre la clarté de vision de l'auteur-réalisateur quant au projet à réaliser et son aptitude à argumenter ses choix.
--	---	--	--

	logistiques nécessaires à la réalisation du film afin que le producteur puisse en estimer les coûts et la faisabilité.		
<p>A1.4 – Présentation artistique du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Compilation des éléments conçus en phase de développement sous forme de dossier artistique, ▪ Présentation orale devant le commanditaire. 	<p>C1.11 – Présenter et défendre son projet devant un commanditaire pour valoriser sa singularité, son originalité et son adéquation avec le cahier des charges et/ ou la ligne éditoriale et emporter l’adhésion.</p>		

Bloc 2 : Diriger la phase de préproduction d'un projet audiovisuel ou cinématographique

A2.1 – Repérage des lieux de tournage

- Identification et sélection des lieux potentiels,
- Validation de leur compatibilité avec les contraintes du projet.

C2.1 – À partir des caractéristiques des lieux de tournage mentionnés dans le scénario, le traitement ou le conducteur et des contraintes ou consignes du producteur, utiliser son réseau personnel et professionnel et effectuer des recherches sur internet pour identifier des lieux de tournage potentiels.

C2.2 – Vérifier l'adéquation des lieux identifiés aux contraintes humaines, techniques, logistiques, artistiques et budgétaires et aux échéances de livraison du projet pour garantir le bon déroulement du tournage.

C2.3 – Faire valider les choix des lieux de tournage au producteur et/ou au client pour permettre à la production de solliciter les autorisations de tournage adéquates et de réserver les lieux retenus lorsque cela est nécessaire.

A2.2 Direction artistique

- Définition des éléments de décor et de scénographie à réunir ou à construire
- Choix des orientations en termes d'accessoires, costumes, coiffure et maquillage,
- Définition de l'ambiance du projet (effets visuels)

C2.4 – Transmettre au chef décorateur ses desideratas en termes de décors et d'univers visuel pour servir sa vision artistique en s'inscrivant dans une démarche d'éco-production pour limiter l'impact environnemental du projet.

C2.5 – Valider les propositions qui lui sont soumises pour permettre leur mise en production et les achats nécessaires

ME bloc 2 – Mise en situation professionnelle simulée – évaluation individuelle

Livrable : dossier de préparation de tournage.

Épreuve : évaluation du dossier par un jury constitué d'un professionnel de la réalisation et un professionnel de la production.

- Les lieux de tournage sélectionnés satisfont les critères et contraintes artistiques, techniques, logistiques et financières,
- Les fiches de repérage des lieux de tournage sont exhaustives,
- Des lieux alternatifs sont prévus en cas d'aléas,
- La description des éléments de décors et des accessoires, costumes, coiffure et maquillage est explicite et complète, et prend en compte des critères d'impact environnemental,
- Les effets visuels attendus sont précisés en termes de nature, rendu et moyens nécessaires,
- Les profils des acteurs ou protagonistes sont clairs et attractifs,
- La sélection des acteurs et protagonistes est cohérente par rapport à l'identité du projet,
- Les fiches de casting fournissent les éléments essentiels au commanditaire pour justifier les choix effectués,
- L'ensemble des postes de chef de poste est pourvu,
- L'expérience des chefs de postes est en adéquation avec les caractéristiques du projet,
- Le séquencier est cohérent,

	<p>dans le respect du budget alloué par la production.</p> <p>C2.6 – Adapter sa proposition artistique en fonction des contraintes de faisabilité, de production, de délais et de coûts pour assurer une garantie de bonne fin au projet et à son commanditaire.</p>		
<p>A2.3 – Casting des acteurs ou des protagonistes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formalisation des profils à trouver, ▪ Recherches d’acteurs ou protagonistes correspondants, ▪ Organisation de la sélection, ▪ Conception des fiches de casting, ▪ Établissement des critères de choix, ▪ Casting, ▪ Sélection définitive. 	<p>C2.7 – À partir du scénario, du traitement ou du conducteur, définir les profils d’acteurs ou protagonistes correspondants pour lancer la recherche de personnes adéquates.</p> <p>C2.8 – Utiliser son réseau professionnel et les plateformes et banques de données de comédiens pour approcher les personnes conformes aux profils définis, en intégrant des critères de diversité.</p> <p>C2.9 – Concevoir ou s’approprier des fiches de casting, en définissant les critères d’évaluation, pour formaliser les avis sur les personnes rencontrées afin de pouvoir choisir à l’issue du casting les futurs acteurs ou protagonistes du film.</p> <p>C2.10 – Sélectionner les acteurs ou protagonistes en lien avec le commanditaire (client ou producteur).</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le dépouillement est complet et couvre l’ensemble des besoins, catégorie par catégorie (mise en scène, lumière, caméra, machinerie, décors, accessoires, costumes, maquillage, effets spéciaux éventuels ...), ▪ Le découpage technique est clair et exhaustif et inventorie les attendus artistiques de chaque plan, ▪ Le découpage technique démontre sa conception en lien avec les chefs de postes, ▪ Le plan de travail est complet, précis et optimal.

<p>A2.4 – Constitution de l'équipe des chefs de postes¹</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification des profils, ▪ Recherches des professionnels, ▪ Sélection des chefs de postes. 	<p>C2.11 – Identifier les spécificités d'expérience et de technicité des chefs de postes à recruter.</p> <p>C2.12 – Utiliser son réseau professionnel et celui du commanditaire pour réunir les candidatures adaptées.</p> <p>C2.13 – Convaincre les candidats chefs de postes de l'intérêt du projet pour les faire adhérer à la production dès le lancement de la phase de préproduction.</p>		
<p>A2.5 – Définition des étapes et des paramètres du tournage</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaboration du séquencier, ▪ Dépouillement du séquencier avec l'assistant-réalisateur, ▪ Découpage technique avec les chefs de postes, ▪ Délégation de l'établissement du plan de travail à l'assistant-réalisateur. 	<p>C2.14 – Traduire le scénario, le traitement ou le conducteur en séquences répertoriées dans un séquencier pour découper le tournage en séquences identifiées en termes d'unités de lieu et de temps.</p> <p>C2.15 – Procéder avec l'assistant réalisateur au dépouillement du séquencier pour catégoriser les spécificités et besoins propres à chaque séquence.</p> <p>C2.16 – Procéder au découpage technique du film pour déterminer les plans à tourner, formaliser les attendus artistiques de chaque plan et leurs impacts en termes techniques en</p>		

¹ Chefs de postes : Chef opérateur ou Chef de prise de vue, Chef électricien, Chef machiniste, Chef décorateur, Directeur de production, Régisseur général, Chef opérateur son, 1^{er} assistant réalisateur.

	<p>s'appuyant sur l'expertise des chefs de postes.</p> <p>C2.17 – Déléguer et contrôler la planification du tournage des plans, bâtie, sous forme de plan de travail par l'assistant-réalisateur, en fonction des contraintes artistiques, logistiques, humaines et techniques pour optimiser les délais et les coûts.</p>		
--	--	--	--

Bloc 3 : Assurer le tournage d'un projet audiovisuel ou cinématographique			
A3.1 - Direction des équipes techniques <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordination des chefs de postes, ▪ Interactions avec l'assistant-réalisateur. 	<p>C3.1 – Interagir avec les divers intervenants sur le plateau et en régie, en donnant des consignes claires et en effectuant avec réactivité les choix techniques et artistiques pour assurer la fluidité organisationnelle et opérationnelle du tournage dans le respect des règles de sécurité.</p>	<p>ME bloc 3 – Retour d'expérience de tournage – évaluation individuelle</p> <p>Livrable : rapport écrit de <i>retour d'expérience de tournage</i>.</p> <p>Sur la base d'un tournage qu'il a dirigé, l'auteur-réalisateur présente ses activités, son organisation, ses responsabilités, ses choix artistiques et techniques et ses prises de décision, scénario, note d'intention de réalisation et plan de travail à l'appui.</p> <p>Épreuve : soutenance orale n°2 de 30 minutes devant un jury de 2 professionnels de la réalisation et de la mise en scène.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le périmètre d'activité est clairement présenté, ▪ Les interactions avec les chefs de postes sont explicites et leur fluidité est démontrée, ▪ L'articulation des activités de l'auteur-réalisateur avec celles de son assistant est cohérente et son efficacité est explicite, ▪ La sécurité est assurée sur le plateau, ▪ Le plan de travail est actualisé, ▪ Pour un projet de fiction : <ul style="list-style-type: none"> - l'analyse des atouts de ses acteurs est explicite, - les consignes de mise en scène rapportées sont pertinentes, - les évolutions de jeu des acteurs rapportées sont en cohérence avec le scénario et la note d'intention de réalisation. ▪ Pour un projet de documentaire ou d'émission : <ul style="list-style-type: none"> - les interactions avec le(s) protagoniste(s) s'inscrivent dans la durée et démontrent une capacité de transmission de ses attentes et/ou de son point de vue.
A3.2 Direction des acteurs <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en scène, ▪ Conduite des répétitions, ▪ Direction d'acteurs. 	<p>C3.2 – Analyser les atouts d'un comédien et prendre en compte ses suggestions de jeu pour en exploiter le potentiel artistique.</p> <p>C3.3 – Nourrir l'appropriation de ses personnages par les comédiens au moyen de ressources et références diverses illustrant sa vision artistique.</p> <p>C3.4 – Fournir des consignes claires aux acteurs sur leurs déplacements, leur jeu et leur positionnement face à la caméra, dans le respect des règles de sécurité.</p> <p>C3.5 – Prévoir et animer des séances de répétitions de durées suffisantes avec les acteurs pour atteindre la qualité de jeu attendue et l'interaction nécessaire entre eux.</p>		
A3.3 Encadrement des protagonistes <ul style="list-style-type: none"> ▪ Transmission des intentions, ▪ Mise en confiance. 	<p>C3.6 – Expliciter son point de vue et ses attentes sur le sujet du documentaire ou de l'émission pour mettre son ou ses protagoniste(s) dans une posture adaptée à nourrir le propos du projet.</p>		

	<p>C3.7 – Prendre le temps de la rencontre et de l'échange avec son (ses) protagoniste(s) pour le(s) mettre en confiance sur le fond et la forme du tournage.</p>		
<p>A3.4 Tournage, prise de vue et captation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion des aléas techniques et organisationnels. ▪ Ajustement du plan de travail, ▪ Évaluation qualitative des prises, ▪ Tournage de plans complémentaires. 	<p>C3.8 – Adapter avec réactivité le plan de travail du jour en fonction des aléas et des conditions réelles de tournage pour assurer le respect des délais sans impacter le budget de la production,</p> <p>C3.9 – Évaluer en temps réel l'exploitabilité des prises de vue et de son, notamment en anticipant les contraintes du montage, pour obtenir, en volume et en qualité, les matériaux images et sons nécessaire pour la postproduction.</p> <p>C3.10 – Réaliser, en faisant preuve d'anticipation, des plans non prévus pour disposer d'alternatives artistiques au montage.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le planning de tournage prévu dans le plan de travail est respecté, dans la limite des aléas, ▪ Les aléas sont gérés avec réactivité, ▪ Les prises de vues et de sons anticipent le montage, ▪ Les choix artistiques et techniques sont argumentés, ▪ Les difficultés sont analysées et les solutions mises en place sont adéquates.

Bloc 4 : Diriger la postproduction d'un projet audiovisuel ou cinématographique

<p>A4.1 – Direction des étapes incontournables de la postproduction image</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation d'un <i>ours</i>, ▪ Ajustements du montage image ▪ Validation du montage image ▪ Orientation et validation du traitement de l'image (étalonnage, effets visuels), ▪ Vérification et validation des génériques. 	<p>C4.1 – Sélectionner avec le Chef monteur les rushes pertinents et utilisables, présélectionnés par la scripte au cours du tournage pour concevoir un <i>ours</i>, première version du montage.</p> <p>C4.2 – Exprimer ses intentions et valider la structure du montage pour donner cohérence et rythme au film.</p> <p>C4.3 – Prendre en compte les suggestions du Chef monteur, du monteur et/ou du producteur pour faire évoluer le montage image jusqu'à parvenir à une version satisfaisante.</p> <p>C4.4 – Faire évoluer et valider le traitement technique de l'image proposé par l'étalonneur et le superviseur des effets spéciaux.</p>	<p>ME bloc 4 – Retour d'expérience de postproduction - évaluation individuelle</p> <p>Sur la base d'un montage qu'il a validé, l'auteur-réalisateur présente les évolutions qu'il a fait apporter et justifie ses demandes et ses arbitrages.</p> <p>Livrables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ rapport de postproduction, ▪ ours, ▪ versions intermédiaires du montage image, ▪ versions définitives de chacune des phases de postproduction (image et son), ▪ produit audiovisuel finalisé. <p>Épreuve : évaluation des livrables par un jury constitué de 2 professionnels du montage et de la postproduction, note d'intention de réalisation et budget prévisionnel de postproduction à l'appui.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le périmètre d'activité est clairement présenté, ▪ Les interactions avec les divers professionnels de la postproduction sont explicites, ▪ Le budget alloué et les durées des phases de postproduction sont respectés, dans la limite des aléas, ▪ Les éventuels dépassements complémentaires sont décidés avec rigueur et clairvoyance, ▪ Les choix techniques et artistiques sont argumentés, ▪ Les évolutions du produit audiovisuel entre les versions intermédiaires et la version finale sont évidentes et pertinentes,
<p>A4.2 – Direction des étapes incontournables de la postproduction son</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Orientation et validation du montage et du mixage son, ▪ Validation de l'univers sonore du film. 	<p>C4.5 – Sélectionner avec le mixeur et le monteur son les pistes son pour identifier les prises de son à intégrer au montage et définir les prises de son à refaire, à retravailler ou à ajouter.</p> <p>C4.6 – Réaliser ou faire réaliser les prises de sons nécessaires – (ré)enregistrement de parts de dialogues, voix off, bruitages) - pour pallier les défaillances ou les manques.</p> <p>C4.7 – Valider le montage et le mixage son ainsi que l'intégration de musiques additionnelles et d'effets sonores pour</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ La qualité sonore et visuelle du produit fini est professionnelle, ▪ L'univers sonore et visuel est homogène et traduit les intentions de réalisation initiales du projet, ▪ Le montage finalisé permet d'assurer un rythme adapté au récit et sert le propos, ▪ Les informations portées aux génériques satisfont les obligations réglementaires.

	obtenir un univers sonore en cohérence avec les intentions de réalisation.		
--	--	--	--